



Temps d'échanges conjoint

## Réunion #3 « Les actions de santé dans les QPV : comment renforcer l'intégration de la santé dans les contrats de ville ? »

### Réunion #8 du GT Alimentation saine et activité physique

Judi 22 septembre 2022, 14h – 15h30 en visio. Compte-rendu.

#### Présents :

**Villes-Santé** : Amiens (Guillaume Bailly, Antoine Peter), **Bordeaux** (Anne, Brissard, Sylvie Justome), **Bourg-en-Bresse** (Marie Lochet, Lucie Peschard, Jean-Philippe Pomykala), **Brest** (Charlène Sparfel), **Caen** (Zoé Godey), **CU Dunkerque** (Gwenaél Jahanneau), **Evry-Courcouronnes** (Maria Banho, Cécile Santo), **Fort-de-France** (Audrey Jean-Jacques), **CA Grand Chalons** (Sigolène Murat), **La Rochelle** (Christine Pol), **Lille** (Eglantine Camus), **Lyon** (Anaïs Le Bouffant), **Marseille** (Hind, Gaigi, Nathalie Pellat), **Nantes Métropole** (Manon Le Roy), **Nîmes** (Amandine Dou), **Nice** (Christine Gennetier, Charlène Falzon), **Porto-Vecchio** (Céline Charchali), **Rennes** (Marie Donnard-Lasne, Arnaud Laurans), **Saint-Brieuc** (Nadia Laporte), **Saint-Joseph** (Fabienne Moutouchetty), **Saint Quentin-en-Yvelines** (Anne Baekelandt), **Strasbourg** (Cécilia Jagou), **Toulouse** (Pascale Fine Lestarquit, Martin Favreau), **Val de Fensch Agglomération** (Charlotte Barthel), **Vaulx-en-Velin** (Service des sports).

**Fabrique Territoires Santé** : Lilia Santana

**Autres Villes** : Cécile Chétif (Clichy-sous-Bois)

**CNFPT** : Stéphanie Gross

**Equipe RfVS** : Julie Boussard, Nina Lemaire, Maude Luherne et Zia Mosavi

#### Ordre du jour :

Echange sur les actions de promotion d'une alimentation saine et de l'activité physique dans les QPV, via les contrats de ville à partir des témoignages suivants :

- Ville de Bourg-en-Bresse : dispositifs "Liaison école-club" et "Pass'sport fille" qui visent à promouvoir l'activité physique des enfants et pré-adolescentes.
- Ville d'Amiens : « Food Truck Women », un food truck animé par cinq femmes constituées en association, qui se rend sur les sites de distribution de la Banque alimentaire pour faire découvrir des recettes à partir de légumes de saison.

#### Introduction :

**Nina Lemaire (RfVS)** rappelle le contexte du projet « La santé dans les QPV : Comment renforcer l'intégration de la santé dans les Contrats de villes » :

- Le projet questionne la place de la santé dans les Contrats de ville actuels, en vue d'émettre des recommandations pour la prochaine génération de Contrats de ville. Tant les aspects de méthode (gouvernance, articulation entre le Contrat de ville, le Contrat local de santé et l'Atelier Santé Ville etc.) que les actions de santé sur des thématiques spécifiques, telle que l'alimentation et l'activité physique, sont questionnées.
- Le RfVS organise des temps d'échange en visio (2022 et 2023) et en présentiel (2023)
- Projet financé par la Banque des Territoires, suite à un premier projet mené en 2020-2021 sur le rôle des Villes et Intercommunalités en matière d'offre et d'accès aux soins primaires

**Julie Boussard (RfVS)** rappelle les travaux du RfVS en cours sur la thématique de l'alimentation saine et l'activité physique :

- Un groupe de travail (GT) « Alimentation et activité physique » s'est lancé en 2022 et s'est réuni en visio à sept reprises pour échanger sur les leviers d'actions des villes et intercommunalités pour promouvoir une alimentation saine, promouvoir l'activité physique et lutter contre la sédentarité.

- A partir des échanges du GT et d'un recueil d'actions réalisé auprès des Villes-Santé, le réseau a publié deux Points Villes-Santé sur [« Alimentation, villes et santé »](#) et [« La promotion de l'activité physique »](#).
- En mai 2022, le RfVS a également publié un [avis sur les politiques de prévention de l'obésité](#) à partir des travaux de préparation pour une audition au Sénat relative à la "lutte contre l'obésité".
- Un ouvrage plus complet sur l'activité physique et l'alimentation est en cours de rédaction. Sa publication est prévue pour début 2023.

### Témoignage de la Ville de Bourg-en Bresse :

#### **Marie Lochet (Bourg-en-Bresse) :**

##### 1) Dispositif « liaison école-club » :

Le dispositif « liaison école-club » est un dispositif qui existe depuis de nombreuses années. L'objectif est de permettre aux enfants des écoles classées en zone prioritaire de pratiquer du sport en club dans le but d'intégrer les valeurs de la vie associative et aussi de favoriser aussi la mixité sociale. L'objectif c'est que les familles me contactent et je réalise un suivi pour les accompagner dans l'inscription en club sur le plan administratif et pour aider à trouver un club plus facilement. Si les familles peuvent bénéficier de ce dispositif, la ville leur propose une aide financière à hauteur de deux tiers du tarif de la licence sportive. Cela permet à plus de famille d'accéder à un club sportif. Le public visé c'est les CE2, les CM1 et les CM2 parmi 8 écoles des quartiers prioritaires de la ville. Les conditions, d'accès au dispositif « liaison école-club » sont les suivantes : il faut que les familles perçoivent l'allocation à la rentrée scolaire, ça c'est l'une des conditions pour bénéficier de la liaison école club. Aussi il faut que les écoliers résident dans les quartiers politique de la ville.

L'année dernière 220 jeunes étaient inscrits via ce dispositif. Cette année les inscriptions ne sont pas complètement bouclées mais j'en suis à 200, pratiquement 200 jeunes, donc c'est un dispositif qui marche assez bien. Au niveau de la mixité, on est à peu près à 50% de filles, 50% de garçon cette année. Il y a un tout petit peu plus de garçons mais on essaie de vraiment favoriser la mixité. Les points positifs du dispositif : il facilite l'accès à la pratique sportive pour les familles en demande mais qui ont des ressources limitées. Le nombre de licenciés dans les clubs de sport augmente, évolue avec le temps. Nous mettons en place un soutien administratif, j'aide les familles pour remplir et compléter les dossiers, pour faire le lien avec les clubs. Aussi, nous organisons un transport qui est mis en place pour les familles qui ne peuvent pas forcément transporter leurs enfants, pour diverses raisons, entre le domicile et le club. Cela favorise aussi l'accès à la pratique en club.

Le dispositif Pass'Sport de l'Etat permet aussi d'augmenter 25% le nombre de bénéficiaires. Il s'agit d'un versement de 50€ aux familles en plus de notre dispositif.

Il y a quand même des petits de vigilance liés à ce dispositif : on a nombre d'associations partenaires assez élevé, mais c'est vrai qu'on ne travaille pas encore avec toutes les associations de la ville de Bourg-en-Bresse donc parfois on ne répond pas aux demandes des enfants. Par exemple cette année, j'ai eu beaucoup de demandes pour l'équitation mais nous ne sommes pas encore en partenariat avec ces clubs-là. Cela va être mis en place. Si possible, nous allons augmenter un petit peu le nombre de familles pouvant bénéficier de ce dispositif.

##### 2) Dispositif « Pass'sport fille » :

Le dispositif « Pass'sport fille » c'est aussi un dispositif qui existe depuis plus de 10 ans, il fonctionne sur les mêmes prérogatives que la liaison école-club mais l'action se focalise sur les filles de 6ème, 5ème et 4ème qui ont bénéficié de la liaison école-club les années précédentes. L'objectif est d'augmenter la pratique en club chez les filles puisque même si on essaie de favoriser la mixité, on reste toujours sur un pourcentage un petit peu plus conséquent de garçons dans les clubs. Les conditions d'accès sont les mêmes que pour la liaison école-club.

Résultats : L'année dernière on avait 10 filles de 6ème, 5ème et 4ème . Cette année j'en suis à une quinzaine de filles donc on voit que ça évolue et ça commence à prendre un petit peu plus d'ampleur. On relève aussi que 100% des jeunes filles qui ont bénéficié d'une licence en CM2 l'ont reconduit l'année d'après. Les points positifs sont toujours un peu près les mêmes : le soutien administratif pour les familles et l'augmentation de la pratique sportive féminine dans les clubs. On peut noter quand même quelques points de vigilance : augmenter la participation des associations au dispositif, on observe entre la 6ème et la 5ème un petit moment de creux puisque toutes les filles de 6ème n'ont pas reconduit leur licence en 5ème. Nous allons donc essayer de fidéliser un petit peu plus ces filles-là. Et puis on pourrait aussi améliorer la continuité de l'action, en poussant un petit peu plus loin, en suivant un petit peu plus fréquemment les jeunes filles dans les clubs.

**Jean-Philippe POMYKALA (Bourg-en-Bresse) :** Juste pour compléter : la liaison école-club c'est dispositif historique sur Bourg-en-Bresse sa genèse vient d'un éducateur sportif de la ville, bien avant l'existence des contrats de ville, il y a un peu plus de 30 ans. Cet éducateur sportif de la ville a fait ce diagnostic puis cette proposition qui a été portée dans un premier temps par la ville. Parce que comme l'a bien expliqué Marie il y a un portage financier avec trois acteurs : l'agglomération via la politique de la ville, la ville de Bourg-en-Bresse bien évidemment, mais aussi l'État via une aide à l'emploi pour supporter le poste qui est occupé par Marie. Marie est salariée du CDOS 01 notre comité départemental olympique et sportif du département et aussi une aide de l'État via la politique de la ville pour le l'aide à la prise de licence.

Le dispositif Pass'Sport mentionné par Marie c'est le dispositif que l'État a lancé depuis l'année dernière et qu'il a renouvelé cette année. C'est une aide à la prise de licence de 50€. Ce que nous nous mettons en avant c'est que sur nos 220 familles qui ont pu disposer bénéficier de la liaison école-club et du pass'sport fille, on a près de 90% des familles qui ont eu accès au financement de l'Etat du Pass'Sport et ce grâce au travail de Marie sur le terrain. Sur la fin de l'année scolaire au mois de juin, Marie se déplace dans toutes les écoles, visite tous les établissements scolaires, toutes les classes. Elle prend le temps d'aller au contact de tous les enfants et de tous les parents. Donc c'est un dispositif qui fonctionne bien parce qu'il est aussi connu et reconnu sur la ville grâce à ça, et qui donc se met en action dès septembre. Je ne sais pas comment ça s'est passé sur votre territoire par rapport au Pass'Sport car le portage n'a pas forcément été clairement identifié. Nous on est acteur vis notre dispositif sur la promotion du Pass'Sport donc les synergies se sont retrouvées. Si les 220 familles ont pu bénéficier du dispositif liaison école-club c'est aussi grâce au financement du Pass'Sport parce qu'en fait, l'aide de 50€ on l'intègre à notre dispositif pour les degrés du financement Agglo-Ville-État évoqué par ailleurs. Cela nous a permis d'accueillir de plus de plus de familles et de répondre positivement, à encore plus d'enfants.

Concernant les associations Burgiennes, on a quand même plus de 20 associations sportives qui sont sur ces dispositifs. L'idée c'est de pouvoir répondre positivement à toutes les demandes mais comme sur vos territoires je pense, on a des activités sur lesquelles l'offre sportive est plus tendue. Je pense au football par exemple. Même si nous, sur la ville, on a la chance d'avoir 3 clubs de foot et plus d'une quinzaine de terrains de grands jeux, en termes d'éducateurs nous n'arrivons pas encore à répondre complètement à toutes les demandes sur l'activité football. Par ricochet la liaison école-club est aussi impactée parce que nos clubs de foot manquent d'éducateurs donc ne peut pas répondre à toutes les aspirations football, par contre ce qu'on fait c'est qu'on réoriente, on invite à la découverte sportive. Lorsqu'une famille bénéficie de la liaison école-club, Marie prend en main la commande, et même si on ne peut pas y répondre sur l'activité souhaitée on essaie de faire le lien et pourquoi pas de proposer d'autres activités que le football et la natation. Ce sont les deux activités sur lesquelles on est à flux tendu sur le territoire.

### Discussion :

**Jean-Philippe POMYKALA (Bourg-en-Bresse) :** Moi, j'ai une question, est ce qu'il y a d'autres collectivités qui ont des dispositifs similaires ?

**Julie Boussard (RfVS) :** Je laisserai les collectivités répondre à cette question. Moi, j'en avais juste une : le dispositif maison école-club existe depuis très longtemps et le dispositif Pass'Sport fille depuis combien est-il mis en place ?

**Jean-Philippe POMYKALA (Bourg-en-Bresse) :** Le Pass'Sport fille c'est un peu plus de 6-7 ans. En fait, il a évolué avec le temps. Au départ, on ne s'adressait au 6ème et on s'est dit qu'on allait laisser tomber certains profils qui ont besoin de ce financement, donc on a ciblé la 6ème puis la 5ème il y a 2 ans. On a fait le même raisonnement, entre 5ème et 4ème donc on a étendu le dispositif à la 4ème. On voit vraiment que sur la pratique féminine et plus particulièrement, la pratique féminine au collège, il y a un vrai enjeu.

**Nina Lemaire (RfVS) :** Est-ce que vous constatez que les enfants ils se fidélisent vraiment à un club, à une discipline, ou est-ce que finalement les premières années ils testent un peu une année foot, puis une année autre chose ?

**Jean-Philippe POMYKALA (Bourg-en-Bresse) :** Alors la fidélisation on la retrouve sur le Pass'Sport fille où clairement les parcours sont vraiment ciblés. Sur la liaison école-club il peut y avoir de la d'années en années. Donc oui on peut parler de fidélité, mais c'est une fidélité choisie qui n'est pas forcément voulue de notre côté. Nous, on essaie d'avoir une politique incitative. Là il y a un nouveau club de foot qui a intégré le dispositif, on essaie d'être le plus moteur possible mais fondamentalement, même s'il y a des financements dédiés, c'est aussi un choix de politique associative. Cela a posé en son temps des difficultés logistiques et opérationnelles car vous avez des pratiquants plus expérimentés et il y a parfois des difficultés de rencontre entre des enfants qui ont eu un parcours sportif plutôt assidue sur une discipline et une arrivée de débutants. Voilà ça pose question dans certains clubs. Mais d'année en année, et surtout grâce au

soutien financier qu'est le Pass'Sport qu'on a bien accompagné, on a vu nos effectifs augmenter, quantitativement et qualitativement.

**Nina Lemaire (RfVS) :** Alors je vois qu'il y a une remarque de Sigolène Murat qui partage un document sur une action qui a été faite au grand Chalon mais juste avant un confinement. Peut-être Sigolène que vous voulez en dire un peu plus ?

**Sigolène Murat (Le Grand Chalon) :** Oui, on avait fait le « job ta forme », à une époque il y avait un appel à projets en lien avec Quick. Bref donc il y avait des choses qui avaient été faites dans les écoles de quartiers prioritaires, avec des diagnostics de la forme dans plusieurs écoles et ensuite une incitation à aller vers des clubs sportifs. Ça devait être 2016. Et puis de ce travail-là on avait proposé un après : des documents pour faire connaître les clubs dans les quartiers, parce qu'on s'aperçoit quand même souvent que même quand il y a des clubs dans le quartier, ce n'est pas forcément des enfants du quartier qui y vont. J'avais repris ces éléments là pour refaire cette proposition de document, un annuaire des clubs et lieux de loisirs dans les quartiers pour pouvoir le dans toutes les écoles. Mais sans avoir travaillé vraiment le suivi des effets. Nous n'avons pas forcément de lien avec les associations pour savoir si y a plus d'enfants qui se sont inscrits derrière. Mais c'était plus la volonté de faire un document pour mieux informer les familles. → [Bouger Dans Mon Quartier Prés St Jean \(calameo.com\)](#)

**Nina Lemaire (RfVS) :** D'accord, merci, merci pour ces précisions. Est ce qu'on a d'autres témoignages ou questions ?

**Arnaud LAURANS (Rennes) :** Bonjour à toutes et à tous. Arnaud Laurans, Ville de Rennes. J'ai une question sur l'articulation avec l'éducation nationale, en particulier pour le dispositif liaison école-club. Si j'ai bien compris, ça se passe très bien sur le terrain puisque vous avez la capacité d'aller dans les classes pour présenter le dispositif en amont. Mais au niveau plus institutionnel, comment est-ce que ça s'est travailler et imaginer, et comment ça s'est passé ? Notamment au départ parce qu'après une fois que on a fait ses preuves, je pense que c'est quelque chose qui peut rouler, il n'y a plus rien à redire. Mais bon c'est la question de l'articulation avec l'éducation nationale est assez cruciale sur ce dispositif-là.

**Jean-Philippe POMYKALA (Bourg-en-Bresse) :** Ça a été d'autant plus facile pour nous qu'à la genèse du projet c'était un éducateur sportif qui intervenait dans les écoles qui a réalisé ce constat là avec les acteurs terrains de l'éducation nationale. Donc en fait le besoin, il est parti de l'école. Donc clairement, il n'y a jamais eu de sujet, bien au contraire. En fait, c'est un acteur terrain qui a lancé le dispositif. Et puis après, chaque acteur institutionnel a pris sa place. Le temps privilégié que l'on passe courant juin pour lancer les inscriptions pour la rentrée de septembre, il est plutôt très bien vécu, on est très bien accueilli dans les écoles. Après chaque directeur d'établissement à sa personnalité, il faut avoir un temps d'adaptation et un temps d'échange pour créer les meilleures conditions d'accueil. Mais en tout cas voilà, la genèse du projet vient d'un acteur de terrain de la ville mais qui travaillait avec l'éducation nationale donc ça s'est fait vraiment naturellement.

**Sigolène Murat (Le Grand Chalon) :** Qui assure le transport des enfants ?

**Jean-Philippe POMYKALA (Bourg-en-Bresse) :** C'est Marie qui transporte. On a un 9 places. Les transports sont principalement le mercredi après-midi donc les mercredis Marie se balade dans la ville pour accompagner nos enfants sur les différents dispositifs, dans les différents clubs de la ville.

**Sigolène Murat (Le Grand Chalon) :** Merci.

**Nina Lemaire (RfVS) :** Est-ce qu'il y a d'autres villes qui font ça, transporter les enfants ? C'est peut-être une bonne pratique justement.

*Pas de réponse.*

**Nina Lemaire (RfVS) :** Au niveau de l'équipe de Bourg-en-Bresse, vous posiez la question aux autres tout à l'heure, comment dans chacune des villes ça s'est passé le portage du Pass'Sport ? Est-ce que certains ont été impliqués dans ce nouveau dispositif, dans l'application dans sa ville ?

**Jean-Philippe POMYKALA (Bourg-en-Bresse) :** Ce que j'en sais c'est qu'au départ l'État pensait compter sur le mouvement sportif pour porter le dispositif. Ça n'a pas été possible côté mouvement sportif. Là, je crois qu'ils ont missionné un acteur qui est sur Montpellier pour centraliser un petit peu le dispositif. Mais moi je suis très inquiet. L'aide aux familles pour avoir accès à l'information, pour aller au bout de la démarche et être en capacité de bien remplir la demande c'est quand même quelque chose de très opérationnel. En tant que technicien, je m'interroge encore car nous on le fait à Bourg-en-Bresse, on profite de la liaison école-club, on a la chance d'avoir des associations qui sont qui sont très structurées et en capacité de d'accompagner les familles sur ces dispositifs-là. Mais je m'interroge plus sur des territoires moins dotés en termes d'accompagnement sportif où là clairement la démarche du Pass'Sport ça peut être compliqué. L'ANDES a saisi l'Etat sur ces problématiques.

**Céline CHARCHALI (Porto-Vecchio) :** Bonjour, je suis en poste depuis un an et demi sur la politique de la ville et à la direction de Solidarité Santé Social. J'ai tenté à mon arrivée de sensibiliser les acteurs associatifs et les associations sportives sur le contrat de ville. C'était un dispositif qu'ils ne connaissaient pas forcément. Le contrat de ville de Porto-Vecchio date de 2015. On avait rencontré les services de l'État parce que je souhaitais faire la promotion du Pass'Sport et du service civique aussi auprès des associations, parce que je pense que c'est aussi un bel outil d'insertion pour les jeunes. L'idée c'était justement d'essayer de co-construire ou co-organiser une journée ou deux dans l'année pour promouvoir les actions, les dispositifs. Le but était aussi de rassurer, de leur expliquer l'outil et comment ça se passe. Les remontées du terrain étaient que ça demande énormément de temps au niveau administratif notamment pour des petits clubs qui n'ont pas forcément de secrétariat. Ça serait quand même bien qu'on puisse venir les rassurer et les accompagner sur les premières démarches, sur une journée d'information/formation. Pour la promotion du Pass'Sport, nous on en fait la pub sur les réseaux sociaux de la commune, sur le site de la ville. Moi je partage aussi l'info auprès des partenaires du contrat de ville et des partenaires de la commune. Mais ça s'arrête là, il n'y a pas d'accompagnement. Cette année, on a ouvert il y a 3 semaines une maison France Services et on pourrait envisager l'année prochaine de former nos propres agents sur le côté administratif, sur la gestion du Pass'Sport, pour pouvoir accompagner les publics l'année prochaine. On l'envisage en interne.

**Nina Lemaire (RfVS) :** Dans les autres villes avez-vous un ressenti similaire sur le poids administratif des clubs associatifs sur ces dispositifs État ?

**Fabienne Moutouchetty (Saint-Joseph) :** A la Réunion, ce sont les clubs qui font la promotion du Pass'Sport. La difficulté qui se pose à l'heure d'aujourd'hui pour les clubs, c'est comment aller vers les quartiers prioritaires pour avoir des licenciés. Les sports de haut niveau, notamment la lutte ou les sports d'accroche et le tennis sont connus par exemple. Donc on essaie à travers ses associations de permettre aux enfants des QPV d'y accéder. Généralement, les associations vont aussi dans les quartiers pour faire des actions d'information et aussi de mener des activités au bas des immeubles. Concernant les éducateurs, on essaie aussi d'aller vers des éducateurs pour les accompagner vers le sport sur ordonnance et l'activité physique adaptée. Donc on essaie de faire plusieurs maillages mais ce sont des petites actions qui méritent d'être confortées et d'être prise en charge soit par une école municipale des sports ou une école municipale. On parlait de la transversalité entre le sport, le contrat de ville et l'activité physique, je pense que les écoles municipales de sport doivent promouvoir aussi les contrats de ville, ses activités.

**Céline CHARCHALI (Porto-Vecchio) :** On fait un peu le même constat. Depuis un an et demi sur le contrat de ville je suis allé chercher des structures, on a fait rentrer le sport. On a fait du rugby dans un quartier, l'idée c'était de promouvoir, cette activité et j'avais l'ambition que les jeunes ou les familles puissent aller s'inscrire dans le club. Il y a eu le rugby qui a vraiment très bien fonctionné auprès des primaires. J'ai monté un projet aussi l'année dernière que j'ai appelé les « mini olympiades » : des découvertes sportives en fin d'année auprès de 60 enfants, CP et primaires, pour découvrir 4 ou 5 activités sportives. On a aussi financé de l'aide à la licence sur le contrat de ville auprès d'un club d'athlétisme parce que quand les enfants sont inscrits, les familles n'ont pas forcément les moyens derrière d'aller acheter le matériel. Il faut savoir donner un petit coup de pouce. En termes de mobilité sur Porto-Vecchio, c'est dans l'extrême sud de la Corse et c'est très rural donc la mobilité... On a un minibus gratuit dans la ville mais en dehors de la ville ce n'est pas, ce n'est pas desservi donc c'est un frein pour les familles. Pour l'athlétisme, le rugby, le tennis et l'équitation, comme c'était en dehors de la ville on a fait un partenariat avec une association. Un éducateur spécialisé préinscrivait les enfants et les accompagnaient sur site. Mais ce n'est pas gérable dans la durée. Pour préciser par rapport au contrat de ville l'objectif c'est de financer des actions pour promouvoir le sport et pour accompagner les familles.

**Jean-Philippe POMYKALA (Bourg-en-Bresse) :** Pour en revenir aux associations et à l'accompagnement sur le Pass'Sport, en fait le sujet que c'était que les associations avaient à leur charge d'avancer les 50€ et d'anticiper la prise en charge de l'État. Pour le mouvement associatif il faut donc s'assurer d'avoir une trésorerie. Ça été un point de crispation

clairement d'être obligé d'avancer de l'argent que l'État va ensuite reverser. Nous, on s'efforce, sur la liaison école-club, d'effectuer des versements en amont pour justement permettre aux associations de prendre des licences et de faire adhérer les enfants sans être mis en difficulté sur leur budget de l'année. Parce que là aussi parfois le recouvrement des licences ne se fait pas de manière systématique donc nous on s'efforce en tant que financeurs publics, la Ville de Bourg-en-Bresse, d'être au plus près et de faire parfois des avances ou des acomptes pour encourager les associations à être en confiance et à se lancer sur ce dispositif. Pour en revenir au Pass'Sport de l'État c'est vrai que la question d'avancer 50€ sur la prise de licence, ça a vraiment été un sujet compliqué pour les associations et cela a réduit le champ des possibles. Parce que vous avez des associations qui ont des fonds de roulement conséquents donc qui sont en capacité d'avancer de l'argent sur de la prise de licence et il y en a d'autres qui ont des volumes financiers moindres et pour lesquelles c'est beaucoup plus compliqué. Donc si l'État peut aussi prendre ça en considération. Par rapport à une gestion opérationnelle de projet, je pense que ça permettrait d'ouvrir le Pass'Sport et d'ouvrir les dispositifs d'aides pas uniquement aux grosses associations qui ont l'ingénierie et les habitudes mais aussi aux associations de quartier ou de taille moins importante qui n'ont pas le portage administratif et financier nécessaire. L'objectif c'est que le dispositif puisse profiter à tous.

**Nina Lemaire (RfVS) :** Merci, en effet, c'est quand même un point clé qui me semble partagé.

**Arnaud Laurans (Rennes) :** Je rejoins le collègue de Bourg-en-Bresse sur la question. L'évolution du dispositif Pass'Sport entre 2021 et 2022 je crois que c'est ça a été une avancée pour les familles puisque c'est juste un système de code et mot de passe qu'il faut transmettre à l'association. Par contre ça n'enlève rien à la problématique de la trésorerie qui n'est pas alimenté pour l'association en attendant que le Pass'Sport soit effectivement versé sur le compte de l'association une fois que les démarches sont entreprises. L'autre versant aussi, c'est quand il y a des réinscriptions qui sont faites au mois de mai-juin pour la saison suivante. Quel que soit l'activité sportive ce Pass'Sport on ne peut pas le prendre en compte puisque ce n'est pas encore mis en place. Il y a des efforts à faire aussi par le mouvement associatif et le mouvement sportif en termes de remboursement de licence de quote-part des 50€ reçus par les familles pour la prise de licence pour telle ou telle activité, ça va vraiment dans les deux sens. Toute la machinerie et le mécanisme administratif derrière qui impacte les associations sportives et quand même assez complexe et assez difficile à digérer je pense en début de saison pour certaines associations et notamment les plus petites d'entre elles qui n'ont pas forcément le support administratif et financier pour faire face.

**Nina Lemaire (RfVS) :** Merci beaucoup pour toute cette présentation de la part de l'équipe de Bourg-en-Bresse. Il n'y a pas d'autres remarques, questions, on va pouvoir passer à la suite. Je passe la main à Julie pour introduire le deuxième témoignage.

**Julie Boussard (RfVS) :** Merci Nina et en effet je te rejoins c'est très intéressant. Cette initiative fait écho à un groupe de travail national auquel je participe porté par Santé Publique France où pour l'élaboration d'une campagne auprès des parents pour les encourager à inciter les adolescents à aller vers le sport et le deuxième volet qui s'adresse aux ados cible les enfants qui sont en fin d'école primaire et au début de collège parce qu'il y a vraiment un décrochage de la pratique du sport en club à ces âges-là, et notamment chez les filles. Là nous avons l'exemple d'une réponse locale de Bourg-en-Bresse adaptée à ces enjeux.

[Témoignage de la Ville d'Amiens par Guillaume Bailly, Directeur de la cohésion sociale et du CCAS et Antoine Peter, coordinateur CLS.](#)

[Télécharger le support de présentation](#)

[Lien de la vidéo : Les savoirs vécus : l'expérience des Food Truck Women - YouTube](#)

**Guillaume Bailly (Amiens) :** Il s'agit d'un projet qui lie la question de l'alimentation et de la précarité : les Food Truck Women. Le projet est né il y a plusieurs années, sur la question de la réappropriation de son alimentation, même quand on est en situation de précarité.

[L'origine du projet](#) : en 2007, nous souhaitons travailler sur la réappropriation de son alimentation, avec un public cible : les population en situation de précarité, notamment les bénéficiaires des aides alimentaires. L'idée était de faire la

promotion de la diversité des produits distribués, car on constatait que certains produits méconnus ou pas cuisinés pouvaient être jetés. Comment permettre à l'ensemble des bénéficiaires de l'aide alimentaire de connaître ces produits, savoir les cuisiner, lutter contre le gaspillage. A l'époque, il y avait très peu de cuisines disponibles et la thématique des cuisines pédagogiques était moins développée qu'aujourd'hui. De plus les lieux de distribution alimentaire sont éclatés sur le territoire. Ainsi, la création d'un lieu aurait été confronté aux problématiques de mobilités des personnes. Plutôt que de faire venir les personnes, nous avons donc construit une réponse d'aller-vers, avec un food truck pour se déplacer au plus près des lieux de distribution alimentaire.

Le food truck : Nous avons fait le choix d'un portage par la ville : 80 000€, dont financement DDU de 64 000€ via le contrat de ville, qui ont permis de couvrir tout l'équipement, dans le respect des normes d'hygiène alimentaire. Le food truck ressemble un peu aux baraques à frites qui sont très présentes dans la région, avec un espace abrité devant. A l'intérieur, il y a de quoi stocker au frais, laver les légumes et cuisiner.



Au-delà de l'outil « food truck », comment travailler cette thématique ?

L'objectif était de favoriser l'autonomie des personnes et du respect de sa dignité en

- s'inscrivant dans un objectif de la valorisation de la personne
- permettant l'intégration autour de l'alimentation tout en se préoccupant des dangers de la stigmatisation ou de la culpabilisation
- étant attentif aux risques pervers d'enfermer les personnes les plus démunies dans une relation de dépendance et de court terme dont elles ont du mal à sortir

Le projet a été travaillé avec des personnes en situation de précarité et avec le monde associatif. Les constats et le bilan préalables ont été fait avec eux et non pas une estimation « extérieure ». La démarche a permis d'associer les personnes en situation de précarité à l'élaboration du projet les concernant et donc de mieux cibler des actions et répondre à leurs attentes. Ça a aussi permis de valoriser les savoirs des personnes sur leur expérience de vie (« savoirs vécus »).

L'action a été portée par les « Ambassadrices Santé Alimentation », qui connaissent la situation des familles (manque de repères, difficultés de compréhension, replis sur soi, isolement etc.). Elles-mêmes les connaissent ou l'ont vécu et elles se sont saisies du food truck. Le projet est donc né du terrain et avait vocation à être porté sur le terrain.

Le fonctionnement du Food truck :

- Les Ambassadrices Santé Alimentation sont des femmes volontaires, habitant le quartier et issues de différentes structures associatives. De par leur connaissance des familles, du terrain, leur rôle est :
- D'établir une autre communication entre les familles et acteurs du quartier
- De faire connaître les attentes (parfois silencieuses) et les besoins des usagers
- De faire circuler la parole où elle ne passe pas ou plus du fait de l'isolement et/ou des situations d'exclusion sociale
- De mettre leurs connaissances, capacités et leur temps libre au service des publics

Le Food truck sillonne le territoire, sur les lieux de distribution alimentaire et y propose des recettes. Par exemple, les personnes ne savaient pas trop comment utiliser le chou. Lorsqu'il y en avait dans les distributions alimentaires, on en retrouvait parfois des dizaines par terre à quelques centaines de mètres parce que les familles ne savaient pas quoi en faire. Alors les ambassadrices montrent une recette à base de chou. Il fallait donc savoir en amont, dans les grandes lignes, ce qui allait être distribué, pour proposer des recettes, des idées pour cuisiner, contourner manque de matériel etc. Les bénéficiaires de l'aide alimentaire peuvent goûter les recettes sur place et échanger sur leurs problématiques du quotidien.

Au fur et à mesure du temps, en une dizaine d'années, ces ambassadrices ont pris confiance en elles, elles ont construit une expertise. Une partie d'entre elles a donc souhaité monter une association, les « Food Truck Women » qui a vu le jour en 2016. C'était un défi pour elles, un passage à une situation d'autonomie, avec une autre relation à la Ville.

*Projection de la vidéo : [Les savoirs vécus : l'expérience des Food Truck Women - YouTube](#)*

Comme vous le voyez, elles font une description complète des enjeux : alimentation saine mais aussi regain de confiance en soi. Elles interviennent sur ces sujets et on les sollicite aussi sur d'autres événements, par exemple des événements portés par des collègues sur le sport ou un événement dédié aux jardiniers.

Bilan de l'action : En 2019, 6300 personnes touchées. Des messages passent, les choses se font de manière concrète. Le système des peluches [expliqué » dans la vidéo : via une carte à tamponner, les personnes qui ont réalisé une recette chez elles et l'ont prise en photo gagnent une peluche en forme de fruit/légume] permet une évaluation. Il y a aussi le constat d'une nette diminution du gaspillage des denrées alimentaires distribuées.

Etant donné que c'est un projet d'envergure, il est important de rappeler les frais de fonctionnement :

- Aujourd'hui, le Food truck reste la propriété de la Ville qui en fait l'entretien, paie le carburant.
- Notre collègue Saïd a ½ ETP (voire un peu plus) dédié à l'accompagnement de l'association.
- Désormais, quand on demande à l'association d'intervenir, on compte 50€ (donc environ 900€ par mois)
- La Ville achète les denrées complémentaires pour la réalisation de la recette

Le total pour la Ville représente 25 000 € par an. La dotation de la politique de la ville est en moyenne de 20 000€ par an. Le financement d'une action récurrente pose question à la politique de la ville et nous sommes de moins en moins financés sur ce volet.

**Antoine Peter (Amiens)** : Pour compléter, on peut insister sur les formations : les Food Truck Women sont formées sur l'hygiène et la sécurité alimentaire, en particulier les nouvelles venues (car certaines partent et d'autres arrivent).

### Discussion :

**Anne Baekelandt (Saint Quentin-en-Yvelines)** : J'ai été frappée par l'ensemble, le champ d'activités très large de ces dames. Il y a des tâches très variées à gérer au quotidien, ça correspond à un travail. Quel est le statut de ces dames ? Sont-elles bénévoles ? Dans les charges de fonctionnement, je ne vois pas de coût salarial, qu'en est-il de la reconnaissance du travail de ces femmes ?

**Antoine Peter (Amiens)** : Effectivement, elles sont bénévoles et elles tiennent à rester bénévoles. C'est pour ça que cette période en 2016, quand elles se sont formées en association, était importante : un passage à une autonomisation,



une montée en compétence. Ça leur a permis pour certaines de passer un CAP et ensuite de quitter l'association pour reprendre une vie professionnelle dans ce domaine, alors que c'était des personnes à l'origine éloignées de ce domaine. C'est une démarche de santé communautaire qui permet l'accompagnement de ces dames.

**Lilia Santana (Fabrique Territoires Santé) :** Merci, félicitations pour cette action très enthousiasmante. J'avais la même question sur leur statut et leur formation mais vous y avez répondu. Sur les financements de la politique de la ville en retrait, quelle en est la raison ?

**Guillaume Bailly (Amiens) :** C'est vraiment la question de la récurrence. On a fait évoluer l'action financée au fil du temps, mais des choix sont opérés au regard des autres actions à financer. Ce n'est pas un désintérêt de l'action, elle est reconnue, les Food Truck Women sont très bien connues sur Amiens. C'est plutôt une question de choix en fonction des priorités et des fonds disponibles.

**Antoine Peter (Amiens) :** Pour compléter à propos de leur statut : aujourd'hui, elles sont très sollicitées et leur statut de bénévoles ne permet pas de répondre à tous. Le lien avec le Contrat de ville est bien de mettre l'outil camion au service de la promotion de l'alimentation saine et pas de faire de l'événementiel. On resserre donc les sollicitations sur celles qui sont au service de la promotion de l'alimentation saine.

**Guillaume Bailly (Amiens) :** On est très vigilant à ce que ce ne soit pas le food truck qui fait des crêpes dans un événement : pas de ponctuel et les interventions sont centrées sur la sensibilisation à l'alimentation saine.

**Maria Banho (Evry Courcouronnes) :** pour diminuer les coûts des produits alimentaires, avez-vous essayé ou l'association a-t-elle essayé de récupérer des dons alimentaires et de cuisiner avec? (dons de la part de commerçants ou autres)

Antoine P :

**Antoine Peter (Amiens) :** Concernant les produits alimentaires, ce que la Ville achète est uniquement le complément nécessaire pour faire la recette avec le panier de dons alimentaires.

**Marie Donnard-Lasné (Rennes) :** Merci pour cette présentation, j'avais repéré cette action depuis un moment. Deux questions :

- j'imagine que ces femmes sont confrontées à des personnes qui ont des problématiques autres qu'alimentaire. Sont-elles formées à entendre les histoires de vies de ces personnes ?
- Avez-vous tenté d'associer à l'intervention des Food Truck Women, des consultations par exemple avec des diététiciennes pour accompagner plus fortement ceux qui seraient le plus en difficultés ?

**Antoine Peter (Amiens) :** En effet, elles entendent des histoires de vie difficiles et qui font en partie écho à leurs difficultés personnelles. Elles sont adossées à la Ville mais aussi aux associations et autres structures de quartier vers lesquelles elles peuvent renvoyer. Certains de ces acteurs ont des actions avec des diététiciennes entre autres.

**Arnaud Laurans (Rennes) :** La difficulté soulignée dans la présentation de ce super dispositif est aussi liée à l'annualité des financements au titre du contrat de ville. Ça pose la question de la manière dont on pourrait inscrire des dispositifs comme ça dans une pluri-annualité, pour que ça ait du sens pour les bénéficiaires et pour les Food Truck Women, sur le côté émancipateur que ça peut apporter.

**Julie Boussard (RfVS) :** Y a-t-il des initiatives similaires dans les autres villes ? Des dispositifs mobiles pour aller à la rencontre des personnes pour des actions de sensibilisation ?

**Marie Donnard-Lasné (Rennes) :** Nous avons été inspirés de ce projet des Food Truck Women, nous avons testé l'année dernière une action « partage ta cuisine », que nous renouvelons maintenant. On travaille avec une association qui se met dans la file d'attente d'une association d'aide alimentaire. C'est ponctuel, il y a une dizaine d'interventions dans l'année. Dans la file d'attente, la personne cuisine avec un ou deux produits du panier distribué dans la journée et propose 2-3 recettes qui peuvent être faites avec juste un réchaud et une poêle ou un micro-onde. Ça fonctionne très bien. Les échanges ne sont pas centrés sur l'équilibre alimentaire, les associations ont surtout repéré la question de la convivialité autour de la cuisine sur ce temps-là, que ça apportait une notion non moralisatrice de la cuisine, tout en cuisinant. Les personnes peuvent passer derrière le stand pour cuisiner avec l'association si elles le souhaitent. C'est

surtout ce côté convivial qui est repéré : un temps de détente et de partage autour de la cuisine. L'objectif n'est pas forcément l'équilibre alimentaire, c'est plutôt la découverte du goût des fruits et légumes qu'on consomme peu.

**Julie Boussard (RfVS)** : Merci Marie, je rebondi sur un point que tu as soulevé : les recettes sont réalisables avec peu d'équipement de cuisine. J'ai vu que le Food Truck d'Amiens était assez bien équipé, est-ce que c'est aussi une question prise en compte pour que chacun puisse reproduire les recettes en fonction de ce qu'il a chez soi ?

**Guillaume Bailly (Amiens)** : Oui, tout à fait. Il est bien équipé parce qu'inévitablement, il y a quand même un stock à embarquer et on est aussi soumis à des règles en termes d'hygiène, c'est du matériel professionnel mais c'est un équipement de base : table de cuisson, micro-onde. Les recettes ne sont pas complexes et elles ne requièrent pas d'équipement complexe.

**Julie Boussard (RfVS)** : des dernières questions ? un mot pour conclure ?

**Guillaume Bailly (Amiens)** : Pour conclure, au-delà de la santé, la promotion de l'alimentation saine est aussi une question économique. L'action présentée est envers les personnes en situation de précarité, mais on travaille aussi sur des familles qui ont des revenus modestes (ne fréquentent pas les banques alimentaires) pour avoir aussi un vrai travail sur la réappropriation de son alimentation, avec des produits locaux et en lien avec la question de la parentalité. Il y a plein de questions qui se mêlent à l'alimentation, en plus de la santé.

## Conclusion

Rappel des prochaines réunions :

GT Alimentation saine et activité physique	GT Santé dans les Contrats de ville
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>29 septembre</b> (14h-15h30, en visio) : Echange avec la DGS et Santé publique France sur les actualités du PNNS et un dispositif de marketing social pour promouvoir l'activité physique chez les adolescents.</li> <li>- <b>8 novembre</b> (14h-15h30, en visio) : Point d'étape sur la rédaction de l'ouvrage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>15 novembre 2022</b> (14h-15h30, visio) : Au-delà du « volet santé », comment intégrer la santé dans toutes les dimensions du contrat de ville ? Quels retours d'expériences ? Quel plaidoyer ? Comment accompagner les acteurs qui souhaitent intégrer des questions de santé à leurs actions (réussite éducative, aménagement, Maison France Services etc.) ? <ul style="list-style-type: none"> <li>o</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>7 décembre 2022</b> (9h-12h, à Lille) : Le lendemain du colloque annuel du RfVS (06/12/2022, à Lille) des visites de terrain et temps d'échanges sont proposées sur les thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>o l'alimentation saine</li> <li>o la santé mentale</li> <li>o l'urbanisme favorable à la santé</li> </ul> <p>➤ plus d'infos : <a href="https://www.villes-sante.com/colloque-national-2022-a-lille">Colloque national 2022 à Lille   Réseau Villes-Santé (villes-sante.com)</a></p> </li> </ul>	
Rappel du lien d'inscription au GT : <a href="https://airtable.com/shrEqQEwpFuEa8Q0n">https://airtable.com/shrEqQEwpFuEa8Q0n</a>	Rappel du lien d'inscription au GT : <a href="https://airtable.com/shrvoLJZBagLiUUjv">https://airtable.com/shrvoLJZBagLiUUjv</a>
Les documents relatifs au GT (comptes-rendus etc.) sont disponibles sur <a href="#">l'espace réservé du site du RfVS</a> . Veuillez contacter le secrétariat pour toute difficulté de connexion.	Les documents relatifs au projet (comptes-rendus etc.) sont disponibles dans <a href="#">le dossier Sharepoint</a> .